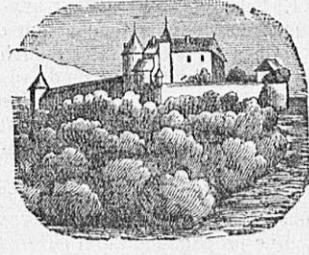




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Étranger : 1 an, Fr. 5 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁵⁰ ← Bulle, arr. 8¹⁷ 1⁴⁰ 4⁵⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 2 octobre 1900.

PROCLAMATION

aux nations du continent et de l'Amérique.

Venez à l'aide des Boers qui, fidèles à leurs devoirs patriotiques, luttant d'une bravoure sans pareille pour l'indépendance de leur pays, vont être plongés, eux et leurs familles, dans une misère extrême en subissant les mesures cruelles des Anglais, mesures qui font infraction à toute loi des gens! C'est ainsi qu'ils courent risque, en combattant, non seulement d'être vaincus, mais encore de finir par être exterminés. Telle est l'intention de l'Angleterre, tel est son procédé. Et, en effet, les phrases anglaises, que les Boers, en fidèles sujets, se développeraient à leur aise, tout le monde les a réduites à leur valeur réelle. Car l'Angleterre, ayant appris à craindre ces Boers, ne sera contente que lorsqu'elle aura déraciné l'élément boer. Ne le souffrez pas! Concourez à créer à ce brave peuple une sauvegarde puissante, une fortune nationale.

Démontrez à l'Angleterre qu'il ne lui sert à rien que l'Europe officielle ne puisse s'élever à une union assez forte pour empêcher ses intentions rapaces! Érigez, vous qui pouvez agir à votre gré, à l'humanité un monument vivant et impérissable de la justice en lui conservant les Boers; monument qui avertira, en temps à venir, les peuples d'abuser de la force brutale et d'enfreindre aux saintes lois des gens. Car l'Angleterre, malgré ses grands sacrifices de sang et d'argent, n'aura pas atteint son but sans compter la défaite morale irréparable.

Pendant cette guerre, dont le funeste anniversaire vient de s'achever, vous n'avez pas cessé de prouver votre intérêt en exprimant votre opinion; maintenant qu'on vous y offre l'occasion, montrez des faits! Si, entre les 400 millions d'habitants de l'Europe continentale et de l'Amérique, du moins la moitié contribuerait à cette œuvre, cela ferait une fortune capable de procurer aux Boers une existence et de leur garantir la conservation de leurs particularités nationales. Cette fortune mettrait les Boers en état de s'assurer une influence définitive sur les mines d'or, que l'Angleterre s'efforce tant à leur enlever. Cette fortune rendrait impossible que l'Angleterre détruisit l'élément

boer, fût-ce même que les Boers finiraient par succomber sous la multitude des mercenaires anglais.

Et quand même les Boers réussiraient à maintenir leur indépendance nationale, ils seraient tellement affaiblis, et pour le nombre et pour les ressources, qu'ils ne pourraient résister à une nation aussi puissante et aussi forte dans le commerce que sont les Anglais, à moins qu'on ne leur donne à temps de la force de résistance commerciale.

Montrez à l'Angleterre ce que c'est que la force de l'amour de ce qui est juste, sentiment qui domine les profondeurs du cœur humain et qui nous mène à condamner d'une voix commune cette manière d'agir!

Ne souffrez pas qu'une telle violation des idées morales du monde entier se passe sans une répression positive et universelle! Que chacun y contribue selon ses moyens: aussi largement, aussi vite que possible, simultanément et partout, de sorte que l'Angleterre voie qu'elle a affaire à la totalité du monde civilisé.

Etablisiez dans toute ville des places de collection: « Pour la création d'une fortune nationale des Boers »! La collection arrangée, on donnera un centre aux diverses places.

Conservez à l'humanité cette rare trinité de patriotisme, de constance et d'héroïsme qui enflamment ces paysans!

Que ce soit pour vous un but sacré, digne de vos meilleurs efforts!

L'aide de Dieu sera avec cette action du genre humain!

Tegernsee (Bavière), le 9 sept. 1900.

Fritz Bronsart von Schellendorff.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Assemblée politiques. — Dimanche après midi, les délégués des partis et des groupes partisans de la représentation proportionnelle se sont réunis dans la même salle que les partisans de l'élection directe du Conseil fédéral, dimanche matin.

Quinze cantons avaient envoyé environ 200 délégués.

M. Ed. Secrétan, conseiller national, avait été chargé du rapport. Il a tout d'abord constaté que

tous les partis politiques suisses sans exception étaient représentés à cette assemblée des partisans de la proportionnelle et c'est là un fait considérable. Le rapporteur a réfuté ensuite en détail les arguments du système majoritaire et s'est appliqué à établir par des chiffres les inconvénients du procédé par lequel les membres du Conseil national sont actuellement désignés.

Après une discussion de 3 heures, on a adopté à l'unanimité, par acclamation, la résolution suivante proposée par M. Iselin :

« Les représentants des divers partis et de toutes les régions de la Suisse, réunis le 30 septembre à Olten, déclarent à l'unanimité qu'ils donnent, pleinement convaincus, leur adhésion à la demande d'initiative concernant l'élection du Conseil national par le système proportionnel. Ils engagent tous les partisans de cette réforme à agir énergiquement pour l'adoption de l'initiative. »

Le comité central de la Société suisse pour la réforme électorale, lequel avait d'ailleurs pris l'initiative de la réunion d'Olten, s'est déclaré prêt à se constituer en comité suisse d'action pour la campagne qui commence.

Assemblée du parti radical suisse. — M. Munzinger, conseiller aux Etats, et M. Decoppet, conseiller national, sont inscrits comme rapporteurs à l'assemblée des délégués du parti libéral démocratique de la Suisse qui aura lieu dimanche prochain à Berne.

Trucs financiers. — Nous avons déjà, à plus d'une reprise, mis le public en garde contre les agissements des placeurs des billets de loteries étrangères. On sait que tous les moyens sont employés pour soutirer l'argent des gogos éblouis par un mirobolant étalage de chiffres et de sommes à gagner.

On nous communique encore un échantillon d'offre toute récente et dont la hardiesse surpasse ce que nous avons vu jusqu'à présent dans ce genre. Un agent de la « Grande loterie nationale du grand-duché de Mecklembourg » a fait adresser depuis Genève, sous enveloppe fermée et affranchie, les documents suivants :

Un plan de ladite loterie;

Une enveloppe avec timbre-poste neuf de 25 centimes;

Un quart de billet de loterie, valant 7 fr. 50.

enfants morts. An souvenir des jours qu'il avait vécus avec son épouse bien aimée, il sentit une grande amertume descendre dans son cœur et l'étreindre à la faire saigner. Tout s'éroulait autour de lui; la douleur et ses brisements aigus allaient être la compagne de ses dernières années. O la vie! quelle triste chose souvent.

Singulière destinée que celle de certains hommes. Ils ont des besoins de bonheur, de repos; ils pourraient jouir de ces biens tranquillement, car ils sont satisfaits du peu que le monde leur donne. Ils ont du soleil, de l'air, des fleurs et la liberté. La nature qui les entoure égaye leur esprit et les préserve des maladies. Eh bien, la fatalité les poursuit; elle ne les épargne pas plus que les autres, les affamés, les assoiffés de richesses, des plaisirs et des honneurs. Elle les empoigne, elle les maltraite et, quand elle les a assez tourmentés, elle les précipite dans un gouffre noir où ils tombent en poussant un dernier cri spasmodique et affreux.

Ce pieux pèlerinage accompli, Jean Schweizerl tourna enfin le dos au village de Thalheim et, seul sur la route convertie d'une neige durcie, il s'achemina d'un pas hâtif vers la ville prochaine.

Lorsqu'il s'adressa à la porte de la prison, on venait de conduire Robert Feller devant le juge d'instruction.

Après une nuit passée à réfléchir, Robert avait trouvé comme par enchantement sa belle prestance. Sa haute taille n'était pas courbée par le remords, et ses yeux clairs avaient une expression si honnête que le magistrat ne put s'empêcher d'admirer le jeune homme.

— Oni, vraiment, un criminel endurci! fit-il à part lui.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 31

Le Forgeron de Thalheim.

Nouvelle alsacienne, par G. DUCOUR.

On serait bien obligé, un jour, de le relâcher. Que certaines circonstances fissent naître des soupçons, les justifiaient même, on n'oserait jamais le déclarer coupable. Il avait cette foi puissante que possède seul l'innocent. Mais combien n'en a-t-on pas vu qui ont été broyés par ce rouage terrible qu'on appelle la justice, et qui, par les preuves vraisemblables de tel ou tel crime, et qui, cependant, n'avaient pas la moindre petite peccadille à se reprocher?

Le lendemain matin, Jean Schweizerl, après avoir eu un dernier entretien avec sa fille, sortit de la maisonnette de la Ravine. Georgette l'accompagnait. Il avait, de l'intérieur, cloué les volets, et, arrivé devant la porte, il la ferma à double tour. La Rouge, que Georgette avait cherchée à l'écurie, attendait là, ses grands yeux attristés par le temps d'hiver qu'il faisait.

Ils prirent le chemin de la tuilerie. Georgette conduisait la vache et Jean portait sous son bras un gros paquet, les vêtements de son enfant.

La jeune fille fut reçue par les deux femmes. Quant à Joseph Teppen, il ne dit mot et retourna à son ouvrage. Un domestique s'était chargé de conduire la Rouge à l'étable.

ville, rue de Gruyères.

re les accidents

re les accidents,

al en 1894).

de 500,000 fr.

viron 700,000 fr.

les accidents à

assurances pour

ou sans couver-

nditions d'assu-

mes basses. Ad-

idents sont au béné-

érite, la Compagnie

te, ce dernier mode

.

de la Compagnie,

du Marché 2, Berne.

patées.

.

rie suisse!

e énorme des

contre remboursement :

à fr. 7.50

> 10.80

> 15.75

> 15. —

> 24.75

> 4.20

en 10 teintes nouvel-

contre remboursement et

.

AR, à BERNE

- 40

.

ctina."

ts et pour personnes souffrant

(syphilis). Le meilleur aliment

mandé par les sommités médi-

es. 12 grands prix, 21 médailles

ées.

e de Farine lactée.

& Cie. BERNE

ies, drogneries et épicerias.

.

génitaux.

rs suites, impuissance, pertes

stantes d'uriner, inflammations,

s, etc. Traitement par corres-

pondance. Conséquence fâcheuse pour

l'hygiène, Kirchstalstr. 405, Glaris.

.

En 2-3 jours

et toute grosseur au cou

de 1 sac à fr. 2 de mon eau

vaso suffit. Mon huile pour

guérir tout aussi rapidement

les rhumatismes et durété d'oreilles,

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

1 sac. fr. 2.

Et ledit plan débute par une circulaire habilement tournée, commençant par ces mots :

« Cher monsieur, — Par l'amabilité d'un parent, qui est en même temps un de vos amis, nous avons reçu votre honorée adresse, c'est pour cela que nous nous permettons d'attirer votre attention sur la grande loterie de capitaux du grand-duché du Mecklembourg... »

Faut-il que les entrepreneurs de pareilles opérations réalisent de gros profits pour pouvoir exécuter une propagande aussi effrénée !

Un instant d'attention suffit pour démontrer qu'il s'agit d'une vile spéculation, sans aucune garantie. En effet, cette loterie est divisée en six classes, en sorte qu'il faudrait être favorisé d'une chance inouïe pour encaisser un gain de quelque importance. Puis, le billet envoyé en dépôt n'est pas entier ; ce n'est qu'un quart de part, et pour la part entière, il faut déboursier 25 marcs, soit environ 30 fr.

Les belles promesses rendent les fous joyeux ; mais nous espérons bien qu'on ne s'y laissera pas prendre. Le plus sûr moyen de laisser ces chevaliers d'industrie, c'est de ne donner aucune suite à leurs offres trompeuses.

Notre pays ne manque pas d'établissements estimés auxquels il sera bien plus sage d'aller déposer le superflu de son numéraire.

Nouveaux timbres-poste. — S'il faut en croire la *Revue*, une modification va être apportée au dessin de nos timbres-poste, en particulier à celui des timbres de 2, 3, 5, 10, 12, et 15 centimes, aussi lourd et disgracieux qu'insignifiant. Le Département fédéral des postes et chemins de fer s'occupe de la question qui ne tarderait pas à recevoir sa solution.

Vaud. — L'assemblée de l'Association des intérêts viticoles de Vevey et des environs a décidé de coter de 28 à 30 c. le litre les vins de Vevey et environs, ceux de Corsier, de Corseaux et Chardonne, de qualité supérieure, ne rentrant pas dans cette catégorie.

La vente aux enchères de la récolte de la commune de Morges a eu lieu vendredi après midi. La mise à prix était de 22 cent. L'enchère a rapidement monté. L'adjudication a été faite au prix de 28 1/2 cent le litre de moût.

Les prix s'établissent pour la Petite-Côte et les environs de Lausanne à 25 c., pour la Grande-Côte de 25 à 28 c. et pour le Lavaux de 35 à 40 c. le litre.

Les aubergistes de Château-d'Œx ont abaissé le prix du vin de 1 fr. 20 à 1 fr. le litre.

Sous la raison sociale de Société anonyme industrielle et commerciale à Morges, il a été fondé une société anonyme ayant pour but la fabrication, l'achat et la vente des savons, lessives, matières grasses, cristaux de soude, articles de blanchisserie et de tous autres produits et marchandises courantes ; toute opération de bourse sur marchandises ou autre étant toutefois formellement interdite. Le siège de la Société est à Morges ; elle a le droit de s'intituler « anciennes maisons F. Decroux et Georges Ulmer ». Le capital social est fixé à la somme de 120.000 fr., représenté par 240 actions au porteur de 500 fr. chacune. Est administrateur délégué Louis Raymond, de et à Morges. Le comité de direction est composé de MM. François Decroux, de Bulle, à Morges, en qualité de directeur ; Georges Ulmer, de la Nouvelle-Orléans, à Lau-

Ce matin-là, un journal local avait déjà publié un long article à sensation. On en faisait une affaire capitale. Ce n'était pas, suivant l'auteur des faits divers, une question d'amour malheureux ou de jalousie. Il y avait une raison plus grave : la haine contre l'Allemand, le glorieux vainqueur. Robert était représenté sous les plus noires couleurs. Caractère violent, colère, méprisant le nouvel ordre de choses, la grande nation germanique, il était un sujet très dangereux ; il pouvait, au besoin, servir les basses vengeances que méditait l'ennemie éternelle, qu'on ne nommait pas, en un mot : la France !

Le juge avait ordonné un second interrogatoire.

— Pourquoi refusez-vous donc des éclaircissements de la justice ?

— Je vous ai dit tout ce qui était en mon pouvoir de dire.

— Cependant, vous devriez savoir que les juges sont très humains quand le coupable manifeste quelque repentir.

— C'est bien de leur part. Mais je suis innocent.

— Alors, comment expliquez-vous la découverte de votre fusil sur le lieu du crime ?

— On aura peut-être enlevé cette arme de la forge où elle était.

— Ce n'est pas probable. Ou bien, soupçonneriez-vous quelqu'un ?

— Non, monsieur.

— Voyons, voyons, jeune homme ! Vous vous trompez, si vous croyez, par vos réponses, nous abuser trop longtemps. Remarquez que c'est le fait qui parle le plus contre vous.

sanne, et Fernand Decroux, de Bulle, à Morges, en qualité de sous-directeurs.

— M. Herzen fils, docteur en droit, s'est marié vendredi. Les jeunes époux, après la noce, se rendirent à leur domicile. Samedi matin, ils prirent un bain. A son retour du marché, après dix heures, la bonne, ne voyant pas ses maîtres, alla voir ce qu'ils devenaient et les trouva inanimés dans la baignoire. On téléphona aussitôt de tous côtés pour avoir des médecins. Bientôt arrivèrent plusieurs docteurs et le père du jeune marié, M. le professeur Herzen, dont la douleur faisait peine à voir. Les hommes de l'art eurent une peine infinie à faire revenir à lui M. Herzen fils ; cependant ils y réussirent finalement.

Quant à la jeune femme, malgré tous les soins qu'on lui a prodigués, elle n'a pas pu être rappelée à la vie.

L'accident est dû aux émanations délétères d'un fourneau à gaz.

— Un jeune garçon de Chavannes-sur-Moudon, qui se trouvait dans les champs avec ses parents, a mangé de la belladone et s'est empoisonné. Il est mort vendredi matin, après 18 heures de pénibles souffrances.

— Des voleurs ont dévalisé dans la nuit de vendredi le bureau des postes de Villars-sur-Ollon. Après avoir arraché un volet et brisé une vitre, les voleurs ont pénétré dans le local et emporté le coffre-fort avec toutes les valeurs qu'il renfermait.

Neuchâtel. — Vendredi matin, à 5 heures, un incendie a détruit complètement une grande ferme aux Cernils, montagne de Tramelan. Tout le mobilier et le bétail est resté dans les flammes. L'action du feu a été si prompte qu'un domestique du nom de Meyer, âgé de 24 ans, est resté dans le brasier. On croit qu'il a péri en voulant sauver le bétail.

— La commune de Neuchâtel a exposé hier aux enchères la récolte de 20 ouvriers de rouge. Aucune offre n'a été présentée, ce qui de mémoire d'homme ne s'était pas vu.

ÉTRANGER

Guerre du Transvaal. — Le commandant Kötze aurait été capturé avec son commando. Le colonel Hart a infligé une défaite aux Boers, près de Klerksdoorp ; les pertes des Boers sont sérieuses.

Le général Stettle, avec une colonne de 7000 hommes, a délivré la garnison de Schweizer-Rennek, après avoir soutenu un engagement avec les Boers, qui ont subi des pertes importantes et dont le commandant a été fait prisonnier.

Des efforts considérables seraient faits auprès de lord Salisbury par les amis de MM. Chamberlain, Rhodes et sir Alfred Milner, pour l'engager à s'emparer de la personne de M. Krüger, dans l'espoir d'empêcher ainsi le président du Transvaal de disposer des 75 millions de francs déposés dans une banque européenne pour continuer la lutte contre les Anglais. En le capturant, on le ferait condamner pour détournements de fonds d'Etat et l'Angleterre pourrait ainsi réclamer la restitution de cette somme.

Le président Krüger, qui aurait vent de ces projets, hésiterait à s'embarquer à bord du vaisseau hollandais parti d'Aden pour aller le recueil-

— Je le comprends sans peine.
 — Ne vous rappelez-vous pas les personnes qui ont été chez vous ce jour-là, ou les jours précédents ?
 — Il y vient tant de monde, tantôt l'un, tantôt l'autre, mais toutes gens honnêtes qui ne songent pas à mal.
 — Vous n'aimez pas Otto Stramm ?
 — Non ! je l'ayoue franchement.
 — Vous étiez jaloux de lui ?
 — On le dit et vous l'affirmez.
 — Il avait des relations avec la famille Teppen ?
 — Je le sais.
 — Votre mère a demandé en mariage la fille du tuilier ?
 — Oui, et on me l'a refusée.
 — Pourquoi ?
 — J'ignore pour quelles raisons.
 — Otto Stramm devait l'épouser.
 — Peut-être !
 En ce moment, un huissier ouvrit la porte.
 — Qu'y a-t-il ? interrogea le juge.
 — Un homme est là qui désire vous parler.
 — Qu'il attende !
 — Il dit que sa visite concerne le crime de Thalheim.
 — Faites entrer, alors !
 Jean Schweizerl parut.
 — Vous ici ! s'écria Robert.
 — Que voulez-vous ? demanda le magistrat.
 — Que vous mettiez ce jeune homme en liberté. Il est innocent : c'est moi qui ai tué le forestier.
 Le juge, tout interloqué, examina tour à tour les deux malheureux.

lir à Lorenzo-Marquez. Il donnerait sa préférence à un navire battant pavillon allemand, persuadé que l'Angleterre y regardera à deux fois avant de l'empêcher de devenir l'hôte d'un capitaine de la marine de Guillaume II.

L'agence Laffan télégraphie de Prétoria le 29 septembre :

« M. Forster, membre du Volksraad pour Zoutpansberg, s'est constitué chef du gouvernement et dirige les plans pour la continuation de la lutte.

« Le bruit court que Botha, avec une force de 2000 hommes, s'avance par Leydsdorp pour se joindre au commandant Worster, à Pieterburg. »

M. Forster a établi son gouvernement provisoire et le siège de la République à Zoutpansberg. Le général Botha va le rejoindre avec 2000 hommes.

Une formidable explosion s'est produite à Komatiport pendant que les Anglais détruisaient les munitions abandonnées par les Boers. Vingt soldats ont été tués.

Guerre sino-européenne. — On télégraphie au *Morning Post*, en date du 21, que les troupes françaises, qui ont participé à l'expédition dans l'ouest, sont revenues amenant 200 Boxeurs prisonniers, lesquels seront jugés. La même dépêche dit qu'on déconseille aux généraux étrangers une expédition à Pao-Ting-Fou, dans la crainte d'une collision avec les réguliers chinois.

On mande de Shang-Hai au *Standard* que des convertis ont été massacrés dans le Chan-Toung par des troupes chinoises ; dans le Petchili, les convertis sont également pourchassés.

Le général Rensenkamp s'est emparé, le 24 septembre, de la ville de Kirin en Mandchourie.

Le gouvernement allemand a affrété 14 navires pour transporter des troupes et du matériel en Chine.

On télégraphie de Shang-Hai au *Daily Express* que les alliés ont pris possession de Schang-Hai-Kwan, où ils laisseront une forte garnison par crainte des Boxeurs.

France. — L'Observatoire de Paris vient de recevoir une nouvelle à laquelle on était bien loin de s'attendre. M. Wolff, directeur de l'Observatoire de Königstuhl, près d'Heidelberg, vient de découvrir dans une seule nuit (20 septembre) trois petites planètes. C'est la première fois qu'un fait pareil se présente. Il montre que quelques astronomes des plus célèbres avaient tort de considérer ce groupe si intéressant comme à la veille d'être complètement connu.

Ces découvertes ont eu lieu avec le procédé de la photographie dont M. Wolff est l'inventeur, et auquel sont dues presque toutes les petites planètes signalées depuis une quinzaine d'années. Cette brillante soirée marque la série des observations de la petite planète Eros, qui vont commencer dans tous les observatoires de la France et de l'étranger, à partir du mois d'octobre, pour mesurer la distance de la terre au soleil.

— L'*Evénement* dit que les amis de Dreyfus sont maintenant décidés à rouvrir l'affaire dans un délai rapproché. Un « fait nouveau » permettrait de rappeler le procès à la barre de la Cour de cassation. Ce serait une déclaration du témoin Czernusky, lequel reconnaîtrait avoir reçu 30.000 francs pour porter un faux témoignage devant la cour de Rennes.

— M. Deproy, constructeur-mécanicien, à Villeneuve-sur-Yonne, était occupé à réparer un ap-

— Répétez vos paroles ! dit enfin le représentant de la justice.

— Robert Feller est innocent, je suis le coupable.

— Ne l'écoutez pas ! balbutia le forgeron.

— Qui êtes-vous ?

— Je me nomme Jean Schweizerl, bûcheron de mon état, et j'habite une maisonnette située à une petite demi-lieue de Thalheim. J'ai tué le forestier Otto Stramm parce qu'il a trompé ma fille, qui est à présent à la tuilerie Teppen.

— Ces paroles sont-elles vraies ? questionna le juge en s'adressant à Robert.

Mais Jean répliqua aussitôt :

— Tellement vraies que je tiens à les compléter. Robert Feller, ici présent, est allé, il y a deux jours, chez le forestier pour lui déclarer, de ma part, qu'il devait épouser ma fille. J'exigeais une réponse catégorique, un oui ou un non. Pour son malheur à lui, il a dit non. Je m'y attendais bien un peu. Quand on est honnête, on ne pense pas une jeune fille dans l'infortune. Pendant l'absence de mon jeune ami, présentant l'issue de sa démarche, je cachai dans un tas de fagots derrière la maison le fusil qu'il chargeait au moment de mon arrivée à la forge. Dans quelle intention ? Parce que, si la réponse était négative, si Otto Stramm répondait non, il me fallait sa vie. Et pour mieux détourner les soupçons de Robert, je ne le quittai qu'après la tombée de la nuit ; de cette façon, il me fut possible de prendre le fusil sans qu'on m'aperçût.

(A suivre.)

pareil d'éclairage à manège de chevaux se produisit. Les cinq enfants, dont deux est dans un état désastreux, sont grièvement blessés.

— Le *Matin* dit qu'il avait envoyé des fleurs de Chine à Paris, à l'usage des folles.

— On signale de France. Les dégâts non vendangés ; sucrerie est perdue.

Tous les trains sont arrêtés.

Allemagne. — Breslau, sa mère et ses enfants en mangeant des choux.

Autriche-Hongrie. — Au cours de ces dernières semaines, les journaux ont annoncé la mort plus que certaine d'un certain parti avec le guide de la montagne, dans le cas où il n'aurait pas été retrouvé. On a retrouvé le corps à 80 mètres, les cadavres du docteur et de son aide.

La reconstitution est navrante ; c'est un jeune homme qui mourir, eut encore le temps de faire son testament.

Grèce. — La question de la Grèce posée. Le prince Georges a été nommé deux ans de gouverneur de la Grèce.

Le mandat. Il est décidé que le prince de Grèce sera nommé. Il y a un nouvellement. Il y a un nouvellement. Il y a un nouvellement.

Les Crétois décideront. C'est-à-dire de choisir un roi pour la Grèce. Le prince de Grèce. Le prince de Grèce. Le prince de Grèce.

Norvège. — A propos de la Norvège. Le prince de Grèce. Le prince de Grèce. Le prince de Grèce.

Angleterre. — Le commandant en chef de l'armée britannique. Le commandant en chef de l'armée britannique.

M. W.-K. Van der Meer. M. W.-K. Van der Meer. M. W.-K. Van der Meer.

Etats-Unis. — Le Knight ne possède pas de tissage dissimulé. Le Knight ne possède pas de tissage dissimulé.

Ces diverses manufactures. Ces diverses manufactures. Ces diverses manufactures.

Le nombre des métiers à tisser. Le nombre des métiers à tisser. Le nombre des métiers à tisser.

Japon. — Une fête à Calanda. Une fête à Calanda. Une fête à Calanda.

Location. — Samedi 6 octobre. Samedi 6 octobre. Samedi 6 octobre.

Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

MISES PUBLIQUES. — Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux. Le sous-signé, tuteur de l'Alfred Kolly, à La Roche-en-vaux.

donnerait sa préférence
villon allemand, persuadé
dera à deux fois avant de
note d'un capitaine de la

graphie de Prétoria le

du Volksraad pour Zout-
chef du gouvernement et
continuation de la lutte.
Botha, avec une force de
par Leydsdorp pour se
Worster, à Pieterburg. »
gouvernement provisoire
lique à Zoutpansberg. Le
indre avec 2000 hommes.
sion s'est produite à Ko-
les Anglais détruisaient
és par les Boers. Vingt

épenne. — On télégra-
en date du 21, que les
nt participé à l'expédition
es amenant 200 Boxeurs
nt jugés. La même dépen-
aux généraux étrangers
ing-Fou, dans la crainte
réguliers chinois.

Haï au Standard que des
rés dans le Chau-Toung
ses; dans le Petchili, les
t pourchassés.

mp s'est emparé, le 24 sep-
rin en Mandchourie.

mand a affrété 14 navires
oupes et du matériel en

ang-Haï au Daily Express
ossession de Schang-Hai-
une forte garnison par

vatoire de Paris vient de
laquelle on était bien loin
directeur de l'Observatoire
eidelberg, vient de décou-
(20 septembre) trois peti-
mière fois qu'un fait pa-
re que quelques astrono-
aient tort de considérer
comme à la veille d'être

u lieu avec le procédé de
Wolf est l'inventeur, et
e toutes les petites planè-
quinzaine d'années. Cette
la série des observations
ros, qui vont commencer
es de la France et de l'é-
s d'octobre, pour mesurer
u soleil.

que les amis de Dreyfus
à rouvrir l'affaire dans
« fait nouveau » permet-
rés à la barre de la Cour
une déclaration du témoin
naïtrait avoir reçu 30,000
aux témoignage devant la

ucteur-mécanicien, à Vil-
t occupé à réparer un ap-

dit enfin le représentant de la
ccent, je suis le coupable.
bntia le forgeron.

Schweizerl, bûcheron de mon
nette située à une petite demi-
le forestier Otto Stramm
le, qui est à présent à la tuile-

vraies? questionna le juge en
tôt :

je tiens à les compléter. Ro-
t allé, il y a deux jours, chez le
de ma part, qu'il devait épon-
me réponse catégorique, un oui
ur à lui, il a dit non. Je m'y at-
on est honnête, on ne pousse
ne réponse était négative.
non, il me fallait sa vie. Et
soutiens de Robert, je ne le
de la nuit; de cette façon, il
e le faul sans qu'on m'aperçut.

(A suivre.)

pareil d'éclairage à l'acétylène, appartenant à un
manège de chevaux de bois, lorsqu'une explosion
se produisit. Les éclats de l'appareil ont atteint
cinq enfants, dont deux ont été tués. Une fillette
est dans un état désespéré et les deux autres en-
fants sont grièvement blessés.

— Le *Matin* dit que Mme de Czerwinska, qui
avait envoyé des fleurs empoisonnées au ministre
de Chine à Paris, a été transférée à Ste-Anne,
asile des folles.

— On signale de fortes pluies qui ont causé
des dégâts considérables dans tout le Midi de la
France. Les dégâts sont importants dans les vignes
non vendangées; sur plusieurs points, la récolte
est perdue.

Tous les trains subissent des retards considé-
rables.

Allemagne. — Une dame de Zawadzki, près
Breslau, sa mère et sa fille ont été empoisonnées
en mangeant des champignons vénéneux.

Autriche-Hongrie. — Il y a quelque trois
semaines, les journaux publiaient la nouvelle de la
mort plus que certaine du Dr Schäffer, de Mayence,
parti avec le guide Offer pour l'ascension du mas-
sif de l'Ortler, dans le Tyrol autrichien. Malheu-
reusement, la nouvelle était vraie. La semaine der-
nière, on a retrouvé, au fond d'une crevasse de
80 mètres, les cadavres, gelés et durs comme de la
pierre, du docteur et de son compagnon.

La reconstitution du drame qui leur coûta la vie
est navrante; c'est le Dr Schäffer qui, avant de
mourir, eut encore la force de l'écrire sur son ca-
lepin et de faire son testament dans ce froid tom-
beau.

Grèce. — La question crétoise est de nouveau
posée. Le prince Georges de Grèce, chargé il y a
deux ans de gouverner la Crète jusqu'en 1901 au
nom des puissances et avec le titre de haut commis-
sionnaire, est à la veille de l'expiration de son
mandat. Il est décidé à ne pas en accepter le re-
nouvellement. Il propose aux puissances de laisser
les Crétois décider librement de leur sort définitif,
c'est-à-dire de choisir entre l'autonomie actuelle
sous la suzeraineté nominale du sultan ou l'incor-
poration pure et simple de la Crète au royaume
de Grèce. Le prince Georges doit quitter Athènes
pour aller exposer ses vues aux chefs d'Etat des
grandes puissances.

Norvège. — A Wardbourn, le soleil ne se cou-
che pas entre le 21 mai et le 22 juillet. Voilà une
journée bien longue! S'il y en avait six comme
celle-là dans une semaine, il faudrait absolument
augmenter les salaires.

Angleterre. — Lord Roberts a été nommé
commandant en chef de l'armée anglaise, en rem-
placement de lord Wolseley, admis à la retraite.

— M. W.-K. Vanderbilt vient de faire un cadeau
véritablement royal à sa fille, la duchesse de Marl-
borough. Il lui a adressé un chèque de 2,500,000 fr.
pour fêter l'heureux retour de la guerre du Trans-
vaal de son mari, le duc de Marlborough.

Etats-Unis. — Le roi du coton Robert
Knight ne possède pas moins de 22 filatures et
tissages disséminés à trois lieues à la ronde autour
de Providence, capitale de l'Etat de Rhodes-Island.
Ces diverses manufactures et fabriques font vivre
une population de 25,000 ouvriers et ouvrières. Le
nombre des métiers dépasse 12,000 et celui des
broches 496,000. La fortune du roi du coton est
évaluée entre 260 et 300 millions de francs.

Japon. — Une dépêche du Lloyd de Nagasaki,
29 septembre, annonce que le vapeur norvégien
Calanda et le vapeur japonais *Isé-Marû* ont eu

une collision à Iwoshima. Le *Calanda* a coulé.
45 personnes ont été noyées.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 29 sept. 1900.

— Le Conseil nomme :
Mlle Gauderon, Caroline, à Gumeffene, institu-
trice à l'école primaire de Sorens;
M. Perrotet, Alfred, à Villargiroud, instituteur
à l'école de Grattavache.

Exposition de fruits. — Du 6 au 8 octo-
bre prochain aura lieu à Morat une exposition de
fruits. Afin de la rendre plus variée, plus intéres-
sante et plus instructive, on y adjoindra une ex-
position d'appareils à travailler les fruits, machi-
nes à peler, à couper, sécher, etc.

Incendie. — Jeudi soir, vers 7 1/2 h., un
grand incendie s'est déclaré au Lœwenberg, près
Morat, propriété de M. de Rougemont. Le bâtiment
incendié était habité par M. Muller, conseiller
communal de Morat, régisseur de la propriété du
Lœwenberg. Le bétail a été sauvé, mais une grande
quantité de fourrages est restée dans les flammes.
Le mobilier, consistant en meubles anciens et col-
lections diverses, très précieuses, a pu être sauvé
en partie. L'incendie est attribué à la locomobile
d'une batteuse. La pompe du château, enfermée
dans le bâtiment où le feu s'est déclaré, est restée
dans le brasier.

GRUYÈRE

La Chorale de Bulle va incessamment
recommencer ses répétitions et se préparer a par-
ticulièrement à participer à la fête cantonale des
chanteurs vaudois, à Vevey, en 1901. A cette oc-
casion, elle fait appel à la bonne volonté et au
concours de tous les chanteurs de la localité.

Les jeunes gens et amis du chant qui désirent
entrer dans la Chorale et prendre part à ses exer-
cices sont priés de s'annoncer, au plus tôt, au pré-
sident Ch. Morel ou à un membre de la Société.
(Communiqué.)

Orgues. — Dimanche 7 octobre prochain, la
commune de Broc inaugurera les nouvelles orgues
qui viennent d'être installées à l'église paroissiale.
Cet instrument, construit avec les derniers perfec-
tionnements modernes, sort des ateliers de M.
Kuhn, facteur d'orgues, à Mänedorf (Zurich).
L'après-midi, un artiste des plus distingués don-
nera un concert auquel le public sera admis.
(Communiqué.)

Concours des taureaux de la Gruyère. —
Vendredi a eu lieu à Bulle le concours officiel des taureaux
de la race tachetée noire. 49 sujets étaient inscrits; 45 fu-
rent présentés et 24 primés, soit 12 taureaux âgés de
15 mois au moins et 12 taureaux de 7 à 15 mois. Ces der-
niers obtiennent une prime fixe de 100 fr., mais sont clas-
sés d'après le nombre de points obtenus. Les taureaux
obtiennent, en outre du classement, une prime en propor-
tion du nombre de points, et dont le montant ne peut être
inférieur à 150 fr.

Les résultats ont été les suivants.
TAUREAUX. — 1^{re} classe : 1. Esseiva, Benoît, Epagny,
80 points; 2. Garin-Favre, Bulle-Vuadens, 78 p.; 3. Du-
pasquier, Isidore, Vuadens, 78 p.
2^{me} classe : 4. Tinguely frères, La Roche, 75 points;
5. Hospice de Marsens, 70 points.
3^{me} classe : 6. Brodard, Félix, La Roche, 68 points;
7. Brodard, Amédée, Bulle, 68 p.; 8. Buchs, Paul, Belle-
garde, 68 p.; 9. Favre, Léon, Vaulruz, 67 p.; 10. Rime,
Ang., Charmey, 67 p.; 11. Tornare, Nicolas, Charmey, 65 p.;
12. Pipoz, Alex., Charmey, 65 p.

TAUREAUX. — 2^{me} classe : 1. Garin, Jules, Bulle,
77 points; 2. Rime, Franc., Charmey, 76 p.; 3. Yerly, Jean,
Pont-la-Ville, 70 p.; 4. Overney, Jean, Le Pâquier, 70 p.;
5. Yerly, Pierre, Sâles, 70 p.; 6. Pipoz, Alex., Charmey,
70 p.
3^{me} classe : 7. Magnin, Amédée, Marsens, 69 points;
8. Esseiva, Benoît, Epagny, 67 p.; 9. Pasquier, Paul, La
Tour, 66 p.; 10. Schouwey frères, Hauteville, 65 p.;
11. Schouwey, Gratien, Hauteville, 65 p.; 12. Jaquet,
Léon, Estavannens, 65 p.

Châtel-Bulle-Montbovon. — Le premier
lot de construction Montbovon-Villars-sous-Mont
sera d'abord terminé. Le second lot, Bulle-Villars-
s.-Mont a été adjugé aux mêmes entrepreneurs,
MM. Gillard et Gurtner.
Le lot Bulle-Semsaies a été adjugé à M. Lin-
denmeyer, entrepreneur, à Vevey.

VARIANTES

L'amour des bêtes nous semble chose fort res-
pectable, mais à cette condition, toutefois, qu'on
ne le pousse pas jusqu'aux dernières limites du
ridicule.

On vient de publier un journal qui s'intitule
l'Ami des chiens et dans lequel s'étale une série
de photographies, représentant les tombes élevées
récemment à quelques-uns de ces animaux.

Ces petits monuments d'un faste presque cho-
quant, quand on pense que tant de pauvres gens
n'ont d'autre sépulture que la fosse commune, sont
ornés d'inscriptions et d'épithètes, dont le senti-
mentalisme excessif froisse parfois l'inconvenance.

Tels les échantillons que voici :
< Pauvre Follette aimée, aujourd'hui tu reposes
sous ce parterre fleuri; sur ton corps, le printemps
effeuillera des roses; que cette terre te soit légère;
tu possédais un cœur ! >

< LÉDA 1892-1900
> Nous l'aimions trop! Elle ne pouvait vivre. >
< BOB 1886 1900

> Hommage à ton petit cœur fidèle, si aimant,
dont les battements ont cessé, à la douleur de notre
séparation. >

Et pour finir, ce modèle de lettre de faire-part :

< Monsieur,
> Nous avons le regret de vous faire part de la
mort de notre ami fidèle et dévoué, le brave
< Loulou >, auquel on dut le sauvetage d'une vie
humaine.

> Il repose maintenant au cimetière des chiens,
où chacun pourra aller visiter sa petite tombe.

> Pensez à lui. >
A bientôt les enterrements et les services funè-
bres !

BULLE-ROMONT. Service à dater du 1^{er} oct. 1900.

| | | | | | |
|-----------------|-----------|-------|-------|------|------------|
| BULLE . . . | Dép. 6 | 10 30 | 2 25 | 5 05 | 8 30 |
| Vaulruz . . . | > | 6 14 | 10 48 | 2 39 | 5 18 8 44 |
| Sâles | > | 6 21 | 11 — | 2 46 | 5 24 8 51 |
| Vuisternens . . | > | 6 30 | 11 13 | 2 55 | 5 32 9 — |
| ROMONT . . . | Arr. 6 45 | 11 28 | 3 10 | 5 47 | 9 15 |
| ROMONT . . . | Dép. 7 25 | 12 47 | 3 46 | 6 35 | 10 — |
| Vuisternens . . | > | 7 46 | 1 08 | 4 06 | 7 — 10 21 |
| Sâles | > | 7 57 | 1 19 | 4 17 | 7 15 10 32 |
| Vaulruz | > | 8 05 | 1 27 | 4 25 | 7 26 10 40 |
| BULLE | Arr. 8 17 | 1 40 | 4 33 | 7 40 | 10 58 |

Les grands magasins v. F. Jelmoli A.-G., Zurich,
envoient à qui demande échantillons franco des
tissus pour dames noir et couleur de 45 cent. à fr. 7.—
par mètre. *Draperie hommes* grande largeur de
fr. 1.50 à fr. 17.— le mètre. *Toilerie* fil et coton.
Couvertures pare laine depuis fr. 3.90 à fr. 25.— toutes
les grandeurs.

Aucune demande de changement d'adresse ne
peut être prise en considération si elle n'est accom-
pagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en
timbres-poste pour frais de réimpression.

Location de terrain.

Samedi 6 octobre prochain, à 2 heu-
res du jour, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, mise
en location pour le terme de 6 ans du verger
de la Condémine, propriété de l'hospice de
Bulle, d'une contenance de 3 poses 380 per-
ches.

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

MISES PUBLIQUES

Le sousigné, tuteur des enfants de feu
Alfred Kolly, à La Roche, exposera à ven-
dre en mises publiques, le 29 courant,
dès 9 heures du matin, au domicile de ses
pupilles à Villaret : 3 vaches, une génisse
portante et un veau, le train de campagne,
charrs, outillages divers, etc. Paiement au
comptant.
Le même jour, on exposera également le
foin et le regain des deux domaines à con-
sommer sur place.

Joseph RISSA, curateur.

Mises en location.

Lundi 12 novembre 1900, dès 2 heures de l'après-midi, le Conseil communal
de Broc exposera en mises en location

l'Hôtel de Ville.

Les mises auront lieu dans ledit hôtel. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1902.
Le Conseil communal.

Mises publiques.

Vendredi 5 octobre prochain, les
héritiers de Pierre Pugin, à Echarlens, ven-
dront en mises publiques 3 vaches, 2 génis-
ses, un veau, une jument, 4 chars dont un à
ressorts, une faucheuse toute neuve, un traî-
neau et luges, harnais, clochettes, une chau-
dière, une commode, chaises, quantité d'au-
tres objets trop longs à énumérer.
De plus, il sera vendu environ 7-8000 pieds
de foin et regain à manger sur place.
Rendez-vous des miseurs en la Troche, à
9 heures du matin.

Les héritiers.

Vente de lait.

La Société de la laiterie du village de
Sorens exposera en mises publiques son lait
pour l'année 1901.
Les mises auront lieu à l'auberge de So-
rens le **mercredi 17 octobre**, à 2 heu-
res de l'après-midi.

La Commission.

Jeune fille

forte et robuste, connaissant un peu la cui-
sine et les travaux du ménage, est demandée
à Bulle. S'adresser à l'agence Haasenstein
& Vogler, audit lieu.

Mises publiques.

Pour cause de départ, il sera exposé en
vente par voie de mises publiques, le **lundi**
8 octobre prochain, de 2 à 4 heures après
midi, à la Maison de Ville de La Tour-de-
Trême, une *maison d'habitation* de
deux logements avec grange, écurie, remise,
jardin et un peu de terre, le tout attenant.
Pour visiter, s'adresser à Marguerite VER-
NAZ, audit lieu.

Deux chambres chauffables,
meublées ou non, sont à louer.
On prendrait encore 2 pensionnaires.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vo-
gler, à Bulle.

CARNETS
pour mises de bois
à l'usage des communes
à l'imprimerie de la Gruyère
et chez Ch. MOREL, libraire, à Bulle.

